



REUT

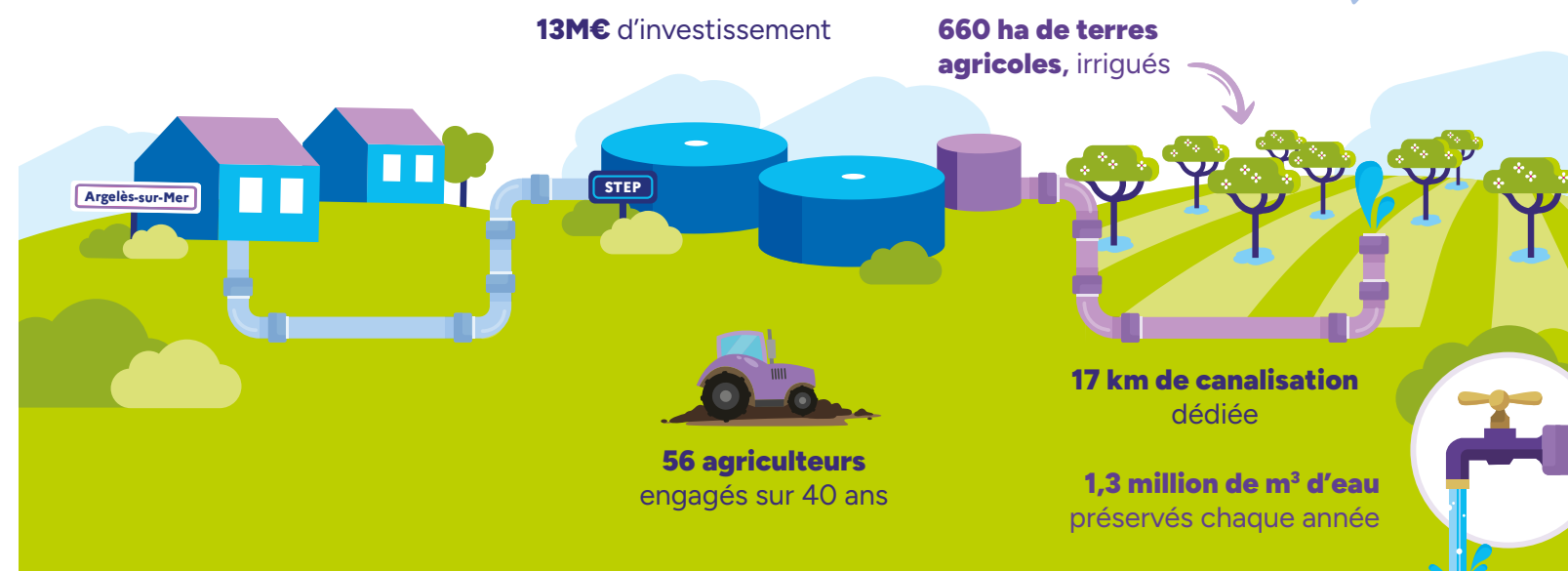
ARGELÈS-SUR-MER



DOSSIER DE PRESSE



La station de traitement des eaux usées d'Argelès-sur-Mer en chiffres



DATES CLÉS

Pari tenu ! Après 10 mois de travaux, le projet de réutilisation des eaux usées traitées est opérationnel en avril 2026 pour la saison d'irrigation. L'aboutissement de 5 ans de travail et de concertation avec le monde agricole et les partenaires techniques et financiers pour concevoir et réaliser un projet sans équivalent en France.

avril 2021
Lancement de l'étude d'opportunité

octobre 2021
Présentation de l'étude au monde agricole

juillet 2022
Les Pyrénées-Orientales sont placées en situation de crise sécheresse

janvier 2023
Présentation aux partenaires

novembre 2023
Présentation aux financeurs du scénario optimisé

avril 2026
Mise en service

juillet 2025
Démarrage des travaux

octobre 2024
Premier lauréat du Fond Hydraulique créé par l'État

mai 2024
Lancement du plan de résilience face à la sécheresse dans les P-O : la réutilisation des eaux usées traitées est retenue parmi les 7 projets « sans regret »

SOMMAIRE

Éditoriaux

L'innovation territoriale pour répondre aux défis de l'eau

Une ambition technologique au service de l'eau et du territoire

Une mobilisation inédite des acteurs de l'eau

Ressources et contacts

4

6

10

16

20

EDITO



Grégory MARTY
*Président de la Communauté
de communes Albères-Côte
Vermeille-Illibéris*

Face au changement climatique, les collectivités locales sont désormais en première ligne. Dans les Pyrénées-Orientales plus qu'ailleurs, la raréfaction de la ressource en eau s'impose comme une réalité durable qui nous oblige à repenser nos modèles, nos usages et nos priorités collectives.

Face à cette réalité, la Communauté de communes Albères–Côte Vermeille–Illibéris tient son rang. Parce que l'eau conditionne à la fois la qualité de vie des habitants, l'équilibre des milieux naturels et l'avenir économique du territoire, nous avons fait de la préservation de la ressource un engagement central de notre action.

Cette ambition s'est accompagnée d'une volonté forte : protéger notre agriculture, élément essentiel de notre identité territoriale, de nos paysages et de notre économie. Or nos agriculteurs souffrent. Sécuriser durablement leur accès à l'eau est devenu un enjeu vital.

Le projet de réutilisation des eaux usées traitées d'Argelès-sur-Mer répond précisément à ces deux défis. Il traduit notre capacité collective à innover, à construire des solutions concrètes et à adapter nos politiques publiques aux réalités climatiques d'aujourd'hui et de demain.

À anticiper, aussi. Je veux saluer ici le travail de la mandature précédente et de mon prédécesseur Antoine Parra. À une époque où la sécheresse n'était pas encore dans tous les esprits, ils ont eu l'intuition et l'ambition de s'engager sur ce projet précurseur. Ce temps d'avance, nous l'avons préservé jusqu'au bout et c'est lui qui nous a permis d'être prêts quand il le fallait.

Aujourd'hui, ce projet démontre la compétence et l'engagement de notre Régie des Eaux. Mais il incarne avant tout une réussite collective. Celle de la puissance publique quand elle se rassemble autour d'une ambition commune. Je salue la mobilisation exceptionnelle de l'ensemble de nos partenaires qui ont permis de donner à ce projet l'envergure qu'il mérite.

Je remercie également les 56 agriculteurs qui ont choisi de nous faire confiance. Dès 2021, ils ont été associés à chaque décision structurante afin que ce projet réponde pleinement à leurs besoins. C'est ce dialogue exigeant qui en fait la force.

Aujourd'hui, plus de 660 hectares de terres agricoles sont sécurisés pour les quatre prochaines décennies. 1,3 million de mètres cubes d'eau sont préservés chaque année. Premier projet de cette envergure à entrer en service en France, la REUT d'Argelès-sur-Mer a vocation à devenir un modèle. C'est une fierté pour notre territoire et une invitation faite à d'autres de s'engager sur la voie d'une gestion durable de ce bien commun, rare et précieux.

À Argelès-sur-Mer, un changement de paradigme s'opère : l'eau usée traitée n'est plus un déchet mais une ressource stratégique recyclable et réutilisable.

Face à la sécheresse qui fragilise durablement les Pyrénées-Orientales depuis 2022, la Communauté de communes Albères–Côte Vermeille–Illibéris a fait le choix d'anticiper avec Veolia. Elle a porté une vision ambitieuse : faire de l'eau usée traitée une nouvelle ressource au service de son territoire, de son agriculture et de son avenir.

Je tiens à remercier chaleureusement la Communauté de Communes pour la confiance qu'elle a accordée aux équipes de Veolia. Cette confiance nous honore et nous engage à apporter des solutions à la hauteur des défis auxquels les territoires sont confrontés.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'inaugurer une installation conçue, réalisée et mise en service conformément à nos engagements en matière de qualité, de performance et de calendrier. Grâce à l'expertise historique et mondiale de Veolia dans les technologies de l'eau, l'installation produit désormais une eau répondant aux exigences de qualité les plus élevées pour l'irrigation agricole. Dans un département durement touché par la sécheresse, chaque mètre cube d'eau est désormais utilisé deux fois.

Au-delà de sa performance technique, ce projet pionnier répond à une urgence : face au changement climatique, la préservation de la ressource en eau est devenue un enjeu majeur pour la résilience des territoires. C'est précisément ce que nous appelons chez Veolia la sécurité environnementale : garantir durablement l'accès aux ressources essentielles grâce à des solutions concrètes et déployables, en accompagnant les collectivités depuis la conception jusqu'à l'exploitation, en mobilisant des technologies de pointe, toujours adaptées aux besoins spécifiques des territoires.

En donnant une seconde vie à 1,3 million de mètres cubes d'eau chaque année, Argelès-sur-Mer démontre qu'il est possible de conjuguer performance environnementale, développement territorial et soutien à l'agriculture locale.

Nous sommes fiers, à travers notre savoir-faire et notre expertise uniques, d'avoir contribué à cette réalisation pionnière qui ouvre la voie à de nouvelles solutions pour les territoires confrontés au défi croissant de la raréfaction de la ressource en eau.



Sandra ANDREU
*Directrice Générale
Traitement et valorisation
de l'eau, Veolia*

L'innovation territoriale pour répondre aux défis de l'eau

Face aux défis du changement climatique, la préservation de la ressource en eau s'impose comme un enjeu structurel et stratégique en France et tout particulièrement dans les Pyrénées-Orientales. Avec ce projet de réutilisation des eaux usées traitées, la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris apporte une réponse concrète et structurante à deux enjeux indissociables : préserver une ressource en eau de plus en plus sous pression et participer à soutenir l'avenir d'une agriculture locale.

DONNER UNE DEUXIÈME VIE À L'EAU POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE

Les Pyrénées-Orientales sont le département français le plus touché par le déficit hydrique. Depuis 2022, les épisodes de sécheresse s'y succèdent avec une intensité qui ne laisse plus aux milieux naturels le temps de se reconstituer.

Les nappes phréatiques peinent à se recharger. Les cours d'eau atteignent des étiages records en été. Les zones humides reculent. Et les arrêtés préfectoraux de restriction d'usage de l'eau s'imposent désormais comme une contrainte structurelle de la vie locale.

Le projet de réutilisation des eaux usées traitées s'inscrit directement dans cette réalité. Avant sa mise en service, les eaux traitées par la station d'Argelès-sur-Mer étaient rejetées en mer. Dans le même temps, les prélèvements en milieu naturel se poursuivaient, aggravant la pression sur des ressources déjà déficitaires.

La solution de réutilisation des eaux usées traitées mise en œuvre par Veolia met fin à ce paradoxe. En retraitant ces eaux pour les porter au niveau de qualité A — le plus exigeant prévu par la réglementation française — et en les redistribuant via un réseau dédié, le dispositif opère une substitution directe : 1,3 million de mètres cubes par an qui ne sont plus prélevés dans les nappes ni dans les cours d'eau. Soit le quart des prélèvements annuels d'eau potable du territoire.

Au-delà de ses performances techniques, le projet traduit une évolution plus large des politiques publiques de l'eau : considérer les eaux usées traitées non plus comme un rejet, mais comme une ressource mobilisable dans une logique de gestion circulaire et de préservation des milieux naturels.

LES PYRÉNÉES-ORIENTALES FACE À UNE CRISE HYDRIQUE HISTORIQUE

Malgré des précipitations plus importantes depuis fin 2024, les nappes phréatiques restent à des niveaux historiquement bas.

2021 — DÉBUT DU CYCLE DE SÉCHERESSE

- 26 % de précipitations par rapport aux normales

2022 — ENTRÉE EN RESTRICTION CONTINUE

- 47 % de précipitations — Le département ne quittera plus la carte rouge du BRGM

2023 — ANNÉE LA PLUS SÈVÈRE

- 57 % de précipitations — Déficit inférieur à 50 % pendant 7 mois consécutifs

2023-2024 — SAISON DE RECHARGE DES NAPPES

- 61 % — Le karst des Corbières, réserve souterraine autrefois considérée comme inépuisable, atteint un niveau historiquement bas

2025 — RETOUR DES PLUIES

Amélioration de la situation des sols — Les nappes phréatiques restent en déficit critique

2026 – RECONSTITUTION DES RÉSERVES

Les nappes phréatiques retrouvent des niveaux proches des normales saisonnières

Source : Aquagir - Météo France - Plan de résilience de l'eau des Pyrénées-Orientales

UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC LE MONDE AGRICOLE

Principaux bénéficiaires du projet, les agriculteurs en sont aussi les co-auteurs. De la définition des besoins à la fixation du prix de l'eau, en passant par les modalités de distribution, chaque dimension du dispositif a été construite avec eux.

Mettre en adéquation les besoins et la ressource

Dès 2021, lors des premières études d'opportunité, des exploitants potentiellement concernés ont été associés pour définir un périmètre pertinent et évaluer l'adéquation entre la ressource disponible et les besoins agricoles réels.

Ce dialogue continu a permis de croiser les besoins exprimés par chaque exploitant avec les volumes disponibles, et d'établir une répartition précise entre usagers. Cette répartition constitue la base des volumes garantis à chacun et, par conséquent, de leur participation financière forfaitaire.

Un prix d'équilibre, une gestion optimisée

Un prix d'équilibre a été fixé à 0,20€ le mètre cube. Acceptable pour que les exploitants

puissent intégrer ce coût dans leur modèle économique, ce tarif permet d'assurer l'équilibre financier du dispositif pour la collectivité. Sur le volet distribution, en collaboration avec les futurs usagers, la CC ACVI a intégré au dispositif un système de gestion des tours d'eau automatisé et à la demande, permettant d'optimiser l'irrigation en fonction des besoins réels de chaque exploitant et des volumes disponibles à chaque instant.

Des conventions sur quarante ans adossées aux parcelles

Pour sécuriser l'ensemble des acteurs dans la durée, des conventions ont été établies entre la collectivité et les exploitants. D'une durée de quarante ans, elles sont constituées sous forme d'obligations réelles environnementales (ORE). Ce dispositif juridique attache le droit d'eau à la parcelle, et non à son exploitant, garantissant la continuité de l'accès à l'eau en cas de cession ou de transmission.



Baptiste CRIBEILLET
Arboriculteur et Président de l'ASA
du Canal des Albères

Pourquoi les agriculteurs ont-ils choisi de s'engager dans ce projet ?

Nous étions devenus dépendants des aléas climatiques et des restrictions préfectorales. Ces dernières années, nos exploitations ont beaucoup souffert : le manque d'eau a entraîné une dépréciation de nos fruits et des problèmes de renouvellement des bois et des végétaux. L'eau de REUT nous permet de sortir de cette incertitude et de sécuriser notre approvisionnement sur le long terme.

Le coût est-il un frein ?

Cela représente un coût significatif pour les adhérents. Mais c'est le prix à payer pour réduire durablement les risques liés à la sécheresse.

L'eau de REUT couvrira la moitié de nos besoins en irrigation : c'est une transformation majeure pour nos exploitations et un investissement qui en vaut la peine.

Avez-vous des garanties sur la qualité de l'eau fournie ?

Au départ, c'était naturellement une question importante. Mais les échanges avec la CC ACVI et les garanties apportées sur le traitement et le contrôle de l'eau nous ont rapidement rassurés. Nous travaillons en toute confiance avec les équipes de la CC ACVI qui nous ont pleinement associés à la conception du projet depuis le départ. Aujourd'hui, nous n'avons aucune réserve sur la qualité de l'eau qui sera fournie et je peux vous assurer que les fruits que nous récoltons seront toujours aussi savoureux.

SÉCURISER DURABLEMENT L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

L'agriculture occupe une place centrale dans l'identité et l'économie du territoire de la CC ACVI. Viticulture, arboriculture, maraîchage : les exploitations du secteur s'inscrivent dans des filières de qualité et contribuent directement à l'emploi local, à l'entretien des paysages et à l'attractivité du territoire.

À l'échelle du département, ce secteur représente 80 %* de la consommation d'eau. Dans un contexte méditerranéen où les précipitations estivales sont quasi inexistantes, l'accès à l'irrigation conditionne directement la survie des exploitations. Les restrictions d'usage intervenues ces dernières années l'ont confirmé : pertes de récolte, baisses de rendement, dégradation de la qualité des productions, la vulnérabilité du secteur face aux tensions hydriques est réelle et documentée.

Dans ce contexte, la réutilisation des eaux usées traitées garantit à 56 exploitants un accès à l'eau d'irrigation couvrant plus de la moitié de leurs besoins tout au long de la saison estivale, indépendamment des conditions hydrologiques et des mesures de restriction préfectorales.

Concrètement, un réseau de distribution dédié de 17 kilomètres et 17 bornes d'irrigation

connectées installées en bordure de parcelles permettront d'approvisionner plus de 650 hectares de terres arboricoles et viticoles sur six communes du territoire. L'eau, certifiée en catégorie A grâce aux technologies de traitement de pointe de Veolia sera utilisée exclusivement en goutte-à-goutte, garantissant un usage maîtrisé de la ressource.

Le dispositif repose sur une convention de quarante ans qui formalise l'engagement mutuel des exploitants et de la CC ACVI. Les agriculteurs s'engagent sur l'achat d'un volume annuel d'eau à 0,20€ le mètre cube ; la collectivité s'engage en retour sur la qualité de l'eau, son contrôle régulier et l'entretien des ouvrages jusqu'au point de livraison.

Cette visibilité de long terme constitue un élément essentiel dans un contexte climatique devenu incertain. Elle doit permettre aux exploitants d'engager des investissements pérennes, de maintenir des productions sensibles au stress hydrique et d'accompagner l'évolution des pratiques agricoles face aux nouvelles contraintes liées à la ressource en eau.

* **Source :** Plan de résilience de l'eau des Pyrénées-Orientales

Une réalisation technologique au service de l'eau et du territoire

Le projet de réutilisation des eaux usées traitées d'Argelès-sur-Mer repose sur une solution innovante d'ultrafiltration membranaire, développée et déployée par Veolia, leader mondial des technologies de l'eau, et un réseau de canalisations à haute performance environnementale. Une installation de pointe qui propose une solution opérationnelle au service de l'ambition territoriale, tout en garantissant une gestion maîtrisée de la ressource.

L'EXPERTISE DE VEOLIA AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE

Pour répondre aux défis croissants liés à la raréfaction de la ressource en eau, les collectivités ont besoin de partenaires capables de concevoir et de déployer des solutions fiables, performantes et adaptées à leurs réalités locales.

Leader mondial des technologies de l'eau, Veolia accompagne les collectivités et les industriels dans la préservation, la réutilisation et la valorisation de la ressource grâce à un portefeuille unique de solutions couvrant l'ensemble du cycle de l'eau.

À Argelès-sur-Mer, les équipes de Veolia ont mobilisé leur savoir-faire en ingénierie, en traitement de l'eau, en automatisation et en intégration de procédés afin de concevoir une installation répondant aux objectifs ambitieux fixés par la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris.

Attribué à l'issue d'un appel d'offres exigeant, le projet a été conçu, construit et mis en service dans le respect des engagements pris auprès de la collectivité. Depuis avril 2026, l'installation produit une eau de catégorie A, le plus haut niveau de qualité défini par la réglementation française pour la réutilisation des eaux usées traitées en agriculture.

Cette réalisation illustre concrètement la capacité de Veolia à transformer une ambition territoriale en une solution opérationnelle au service de la résilience des territoires. Elle démontre également comment l'innovation technologique peut contribuer à construire la sécurité environnementale, garantissant durablement l'accès aux ressources essentielles pour les populations, l'agriculture et les activités économiques.



Réutiliser les eaux usées traitées pour irriguer nos terres agricoles

1 L'eau traitée captée en sortie de station

En sortie des clarificateurs de la station d'épuration, une partie des eaux usées traitées est déviée vers une bache de pompage.

2 Une préfiltration pour sécuriser le traitement

L'eau est d'abord préfiltrée afin d'éliminer les particules les plus grossières et de protéger les équipements en aval, notamment les membranes d'ultrafiltration.

3 Une filtration membranaire de haute précision

L'eau est ensuite traitée au sein de l'unité d'ultrafiltration membranaire GIGAMEM®. Grâce à des membranes, le procédé permet d'éliminer les matières en suspension, les microplastiques, les bactéries et les virus.

4 Une désinfection et un stockage sécurisé

Après une dernière étape de désinfection, l'eau est stockée dans un réservoir de 700 m³ garantissant la disponibilité constante de la ressource pour les usages agricoles.

5 Une distribution performante jusqu'aux parcelles

Des pompes d'irrigation assurent la distribution de l'eau de REUT sur le réseau à un débit de 400 m³/h et une pression de 20 bar.

Ce dimensionnement permet d'alimenter les points les plus éloignés (15 km) en maintenant une pression minimale de 1 bar indispensable à l'irrigation au goutte à goutte.

Les eaux usées traitées par la station d'épuration d'Argelès-sur-Mer sont filtrées par un système d'ultrafiltration membranaire.

L'eau filtrée est acheminée jusqu'aux parcelles agricoles par un réseau dédié.

UNE TECHNOLOGIE DE FILTRATION UNIQUE POUR UNE QUALITÉ D'EAU OPTIMALE

Grâce à l'usine d'ultrafiltration membranaire unique développée par Veolia, l'eau issue de l'installation de réutilisation des eaux usées traitées atteint la catégorie A, le niveau le plus exigeant selon la réglementation française.

Au cœur du dispositif, le module d'ultrafiltration GIGAMEM® repose sur une technologie de très haute précision. L'eau traverse des membranes dont les pores mesurent 0,015 micron, soit 5 000 fois plus fins qu'un cheveu humain. En une seule étape, ce procédé élimine les matières en suspension, les microplastiques, ainsi que les bactéries et les virus. Sa finesse de filtration, jusqu'à 1 000 fois supérieure à celle des filtres

conventionnels, garantit une qualité d'eau constante et un haut niveau de sécurité sanitaire.

Au final, l'unité de traitement conçue par Veolia garantit une qualité d'eau de catégorie A, parfaitement adaptée à l'irrigation agricole en goutte à goutte pour l'arboriculture et la viticulture, tout en ouvrant la voie à de nouveaux usages.

L'EAU RÉUTILISÉE : UNE SOLUTION D'IRRIGATION FIABLE ET CONTRÔLÉE

Utiliser des eaux issues d'une station d'épuration pour irriguer des cultures destinées à la consommation humaine ne s'impose pas naturellement. Cette question a été posée dès les premières concertations, et est restée l'enjeu central pour les concepteurs du projet.

Un cadre réglementaire exigeant

La réutilisation des eaux usées traitées est encadrée en France par le décret du 29/08/2023 relatif aux usages et aux conditions d'utilisation des eaux usées traitées, ainsi que par l'arrêté ministériel du 18/12/2023 qui fixe les prescriptions applicables à l'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole. Ce texte définit quatre catégories de qualité (A, B, C, D) selon les usages autorisés et les niveaux d'exigence sanitaire associés. La catégorie A, la plus stricte, est requise pour l'irrigation des cultures vivrières (fruits et légumes consommés crus) avec contact direct de l'eau usée traitée avec les denrées alimentaires (par exemple cultures maraîchères). Si les usages actuels nécessitent une qualité B, l'unité proposée par Veolia, plus durable, permet d'envisager de nouveaux usages à l'avenir.

Le projet d'Argelès-sur-Mer en catégorie A

Le dispositif de REUT de la CC ACVI produit une eau certifiée en catégorie A. Ce résultat est obtenu grâce au système d'ultrafiltration membranaire mis en œuvre en sortie de station, qui élimine matières en suspension, bactéries et virus pour atteindre les niveaux les plus bas possibles de pollutions microbiologiques. La qualité du procédé mis en œuvre par Veolia permet de garantir ce haut niveau de qualité dans 100% des échantillons mesurés.

Un suivi continu dans la durée

Des contrôles analytiques réguliers sont réalisés tout au long de la saison d'irrigation, portant sur l'ensemble des paramètres réglementaires. Ce suivi, assuré par la Régie des Eaux de la CC ACVI, conditionne à tout moment la mise à disposition de l'eau aux exploitants raccordés.



UN RÉSEAU DURABLE POUR ACHEMINER L'EAU JUSQU' AUX PARCELLES AGRICOLES

Grâce à la solution de canalisation URBITAL® développée par Saint-Gobain PAM, le projet de réutilisation des eaux usées traitées s'appuie sur une infrastructure fiable et durable, adaptée au transport d'eaux non conventionnelles.

Confiée à la société Sol frères, le déploiement du réseau constitue une composante essentielle du projet. Au total, plus de 17 kilomètres de canalisations permettent d'acheminer l'eau traitée depuis la station d'épuration jusqu'aux parcelles agricoles.

Conçue spécifiquement pour la réutilisation des eaux usées traitées, la solution URBITAL® repose sur des canalisations en fonte ductile, reconnues pour leur résistance à la corrosion, leur robustesse et leur capacité à s'adapter aux variations de pression.

Les éléments de canalisation sont assemblés à l'aide de joints en élastomère, garantissant une étanchéité optimale, y compris à des pressions élevées. Ce dispositif confère également au réseau la souplesse nécessaire pour absorber les mouvements de terrain ou les évolutions de l'environnement, sans altération de ses performances.

Enfin, ces canalisations s'inscrivent dans une démarche environnementale exigeante : fabriquées à 83 % à partir de matières recyclées et entièrement recyclables, elles contribuent à limiter l'empreinte écologique du projet tout au long de leur cycle de vie.

Source : Saint-Gobain PAM

UNE IRRIGATION CONNECTÉE POUR UNE GESTION OPTIMISÉE DE L'EAU

Les bornes d'irrigation ANDROMÈDE développées par Aquadoc permettent un pilotage précis et intelligent de la distribution de l'eau.

Implantées au plus près des parcelles agricoles, les bornes connectées ANDROMÈDE offrent aux exploitants un accès simplifié et sécurisé à l'eau de REUT. Elles permettent de mesurer et contrôler en temps réel les volumes distribués, garantissant une utilisation maîtrisée de la ressource.

Le dispositif s'appuie sur une application dédiée intégrant une cartographie du réseau d'irrigation, facilitant le pilotage des demandes et la gestion des apports. Les agriculteurs disposent d'indications adaptées à leurs cultures, avec un volume attribué et un débit maximum défini en fonction des besoins agronomiques. Cette gestion optimisée permet de générer jusqu'à 30 % d'économie de prélèvement.

Grâce à ce pilotage fin, chaque point de livraison est ajusté au plus près des besoins des cultures. Le dispositif contribue ainsi à limiter les pertes, à optimiser les consommations et à renforcer l'efficacité des pratiques agricoles, notamment en goutte-à-goutte. Il s'inscrit pleinement dans une logique d'agriculture de précision, au service d'une utilisation durable et raisonnée de l'eau.

Source : Aquadoc

UNE EXPERTISE TECHNOLOGIQUE DE POINTE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Produire une eau répondant aux exigences les plus élevées de la réglementation française ne repose pas sur un seul équipement. C'est le résultat d'un procédé global, conçu, dimensionné et intégré par Veolia pour garantir durablement la performance de l'installation.

À Argelès-sur-Mer, Veolia a mobilisé son expertise dans les technologies de l'eau pour concevoir une solution capable de répondre aux enjeux spécifiques du territoire : préserver la ressource en eau, sécuriser l'approvisionnement des agriculteurs et garantir une qualité d'eau adaptée à l'irrigation.

Cette expertise s'est traduite par la conception d'un procédé complet associant prétraitement, filtration de haute précision, désinfection, stockage sécurisé et distribution sous pression vers les parcelles agricoles. Chaque étape a été

pensée pour assurer la robustesse du système, la continuité du service et le respect des exigences sanitaires les plus strictes.

Au-delà des équipements eux-mêmes, la force de Veolia réside dans sa capacité à concevoir et intégrer l'ensemble de la chaîne de traitement, à piloter les performances de l'installation grâce à des systèmes avancés d'automatisation et de supervision, et à garantir l'atteinte des objectifs fixés par la collectivité.

Cette réalisation illustre la capacité de Veolia à transformer une ambition environnementale en une solution opérationnelle, fiable et pérenne. Elle démontre également comment l'innovation technologique peut contribuer à renforcer la sécurité environnementale des territoires en garantissant un accès durable à une ressource devenue hautement stratégique.

Une mobilisation inédite des acteurs de l'eau

Un projet de cette envergure ne se réalise pas seul. Si la CC ACVI en a assuré la maîtrise d'ouvrage, son aboutissement repose sur la mobilisation exceptionnelle des acteurs publics de l'eau et l'accompagnement technique des entreprises tout au long des phases d'études et de réalisation. C'est cette convergence entre volonté locale, soutien institutionnel et savoir-faire technologique qui a permis de transformer une ambition territoriale en réalité opérationnelle.

UNE COLLECTIVITÉ ET SA RÉGIE DES EAUX EN POINTE SUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La réutilisation des eaux usées traitées est le projet le plus visible, mais elle n'est pas isolée. Sur un territoire particulièrement exposé au stress hydrique, la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris mène depuis plusieurs années, aux côtés d'acteurs privés experts, une politique ambitieuse de préservation de la ressource en eau.

La Régie des Eaux : un outil public au service du territoire

Gérer l'eau en régie publique, c'est faire le choix de la maîtrise sur le long terme. Sans actionnaire à rémunérer ni logique de rentabilité immédiate, la Régie des Eaux de la CC ACVI peut investir sur des cycles longs, adapter ses priorités aux réalités du territoire et construire des partenariats durables avec les agriculteurs, les communes et les institutionnels. C'est cette agilité, combinée à une connaissance fine du territoire, qui a rendu possible un projet aussi complexe que la REUT. Et c'est la même logique qui guide l'ensemble des actions menées au quotidien.

Moderniser les réseaux, réduire les pertes

La lutte contre les pertes en réseau est une priorité constante. La CC ACVI renouvelle chaque année 1% de son réseau — contre 0,65% en moyenne nationale — et mobilise 4 équivalents temps plein exclusivement dédiés à la recherche de fuites. Des régulateurs de pression intelligents ont été déployés sur les réseaux d'eau potable, réduisant la pression la nuit et permettant de limiter les déperditions : sur la commune d'Elne, le gain atteint déjà 10%.

D'ici juin 2027, 42 000 compteurs connectés seront déployés sur l'ensemble du territoire, permettant une détection en temps réel des anomalies de consommation et une tarification adaptée aux usages saisonniers. En parallèle, une plateforme d'hypervision sera mise en service courant 2026 : en compilant les données de l'ensemble des outils métiers, elle optimisera les prélèvements, réduira les coûts d'exploitation et améliorera encore l'efficacité de la recherche de fuites.

Sécuriser les communes isolées

Depuis 2023, l'ensemble des réseaux de distribution d'eau potable du territoire sont interconnectés. Cette interconnexion permet de redistribuer les ressources disponibles en cas de tension locale et de prévenir tout risque de pénurie sur les communes les plus isolées.



Préparer l'avenir : une nouvelle ressource à l'étude

La collectivité conduit actuellement des études pour l'exploitation d'une nouvelle ressource dans les nappes du Quaternaire. Ce gisement, s'il est confirmé, permettrait de diversifier les approvisionnements et de préserver les nappes du Pliocène, aujourd'hui sollicitées en priorité et fragilisées par les sécheresses successives.

Sensibiliser, dès le plus jeune âge

Préserver la ressource, c'est aussi changer les comportements. La CC ACVI mène un travail de fond auprès des écoles et des accueils de loisirs du territoire, pour ancrer les bonnes pratiques dès l'enfance. Une Journée de l'Eau annuelle prolonge cette démarche auprès du grand public, faisant de la préservation de la ressource un sujet partagé, concret et accessible à tous.

Source : Régie des Eaux CC ACVI



Marion Galaup
Directrice
de la Régie des Eaux

Quel rôle a joué la Régie des Eaux dans le développement du projet ?

La réutilisation des eaux usées traitées demande une somme de compétences rarement réunies dans une seule collectivité : génie hydraulique, traitement des eaux, automatisme, réglementation sanitaire, hydraulique sous pression, gouvernance multi-acteurs. La Régie compte 80 agents aux métiers variés, et c'est précisément cette diversité interne qui a permis de piloter un projet aussi transversal. C'est la force d'une régie publique : des équipes qui connaissent intimement le territoire, ses réseaux, ses contraintes, ses acteurs. Sans cette expertise en interne, nous n'aurions pas pu assurer la maîtrise d'ouvrage de bout en bout, ni maintenir le niveau d'exigence technique que le projet imposait à chaque étape.

Pourquoi avoir opté pour la REUT ?

Parce que Argelès-sur-Mer réunissait toutes les conditions : une demande agricole en irrigation forte, et une station d'épuration qui produit, grâce au tourisme, des volumes importants d'eaux usées traitées, jusqu'alors rejetées en mer. Le potentiel était considérable, il restait à l'activer. C'est un projet « sans regret », au sens plein du terme : il transforme un rejet en ressource, et crée une synergie entre deux secteurs essentiels du territoire. Le tourisme génère la ressource ; l'agriculture en bénéficie pour sécuriser son accès à l'eau.



Comment avez-vous conçu un projet sans précédent en France ?

Il n'existait aucune référence française équivalente. Il a fallu tout inventer. En s'inspirant de modèles étrangers, notamment espagnols et israéliens, en s'appuyant sur les savoir-faire internes acquis dans la gestion de l'eau potable, et en s'entourant d'experts reconnus — le cabinet Gaxieu pour la coordination, Veolia pour le traitement en catégorie A. De ce croisement est né un projet fiable, reproductible et adapté à notre contexte local.

Quelle place ont occupé les agriculteurs dans le projet ?

Les agriculteurs ont été associés dès les premières réflexions. Le projet a été construit avec eux afin d'adapter le dispositif aux besoins réels des exploitations : volumes, modalités d'irrigation, gestion des tours d'eau, modèle économique ou encore conventions d'usage. Cette concertation a été essentielle pour garantir la pertinence et l'acceptabilité du projet.

Quelles sont les clés de réussite de ce projet ?

Trois éléments ont été déterminants. D'abord l'anticipation : les premières études avaient démarré avant même le lancement du Plan Eau, ce qui nous a permis d'être prêts au bon moment. Ensuite la concertation, notamment avec le monde agricole, pour construire un projet réaliste et partagé. Enfin, la mobilisation collective des partenaires techniques et financiers, et tout particulièrement des services de l'État, qui ont accompagné le projet tout au long de son développement.



Pascal Gardes
Directeur Régional
Traitement et valorisation
de l'eau, Veolia

Que représente ce projet pour Veolia, leader mondial des technologies de l'eau ?

C'est le cœur de notre engagement, l'essence même de notre raison d'être : la sécurité écologique en action. Ce projet, unique en France par son envergure, démontre l'expertise de Veolia pour accompagner les territoires face à l'urgence climatique. Fruit d'une collaboration étroite entre les équipes de la CC ACVI et nos équipes,



il apporte une réponse concrète aux défis de demain : sécuriser la ressource en eau, et contribuer à pérenniser l'économie locale grâce à l'innovation durable.

Ce projet est présenté comme unique en France. Qu'est-ce qui le rend si particulier ?

Il est unique par son envergure et les enjeux qu'il adresse, puisqu'il s'agit de la plus grande installation de réutilisation des eaux usées traitées de France dédiée à l'irrigation agricole, transformant l'eau usée en une ressource stratégique pour irriguer près de 700 hectares de terres agricoles et soutenir une agriculture locale.

PARTENAIRES ET FINANCEURS

Un financement majoritairement public

Avec 13,2 millions d'euros d'investissement total — dont 3,5 M€ pour le volet traitement et 9,5 M€ pour le réseau de distribution et les bornes d'irrigation —, le projet a bénéficié d'un plan de financement à hauteur de 80 % de fonds publics externes. La CC ACVI a pris en charge les 20 % restants sur ses fonds propres, soit un effort d'autofinancement significatif pour une collectivité de cette taille.

CC ACVI	2,65M€	20 %
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse	4,76M€	36 %
Plan stratégique national Union européenne Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Département des Pyrénées-Orientales	3,93M€	30 %
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire	1,90M€	14 %
TOTAL	13,24M€	100 %

Un ancrage territorial fort

Au-delà des financeurs institutionnels, le projet mobilise des entreprises et des compétences locales et régionales pour sa réalisation, en s'appuyant sur des technologies françaises de référence. Un ancrage territorial qui génère des retombées économiques directes et contribue à valoriser les savoir-faire industriels et techniques du territoire.

Maîtrise d'œuvre et contrôle

Maître d'œuvre : Gaxieu — Cabestany (66)
Coordination sécurité : Bureau Veritas Construction — Courbevoie (92)
Contrôle technique : Qualiconsult — Perpignan (66)
Suivi écologique : Leticeea Environnement — Toulouse (66)

Entreprises de travaux

Lot 1 — Réseaux et bornes d'irrigation : Groupement Sol Frères (Palau del Vidre, 66) / Fabre Frères (Thuir, 66)
Lot 2 — Traitement REUT : Groupement Veolia (OTV) (L'Union, 31) / Touja (Castelnau-le-Lez, 34) / Epur (Thoiras, 30) / Sol Frères (Palau del Vidre, 66)

Ressources et contacts

Contact presse

**Communauté de communes
Albères-Côte Vermeille-Illibéris**



Thomas Guiry



thomas.guiry@cc-acvi.com



04 68 81 84 31



06 49 28 17 73

Relations presse Groupe Veolia



presse.groupe@veolia.com

Relations presse Veolia Water Tech



Adila Hellali



+ 33 (0) 6 26 88 46 79



adila.hellali@veolia.com

Organiser une visite, un reportage ?

Des visites de la station d'épuration et du dispositif de REUT peuvent être organisées sur demande. Contactez Thomas Guiry pour convenir d'une date et d'un programme adaptés à vos besoins.

Espace presse

Communiqués de presse, photos haute définition, infographies et documents techniques sont disponibles en téléchargement libre sur notre espace presse en ligne.



**En savoir plus
cc-acvi.com**

